



Conseil économique et social

Distr. générale
12 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2012

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation
des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration présentée par World Youth Alliance, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

La dignité inhérente à l'être humain et les objectifs du Millénaire pour le développement

Le fait de reconnaître la dignité intrinsèque de tous les êtres humains est le fondement essentiel des droits de l'homme. C'est sur cette valeur intrinsèque de l'être humain que doivent reposer les politiques et les lois garantissant le développement harmonieux de chacun. Sans ce fondement essentiel, les droits de l'homme peuvent dépendre du bon vouloir et de la subjectivité des forces au pouvoir – cela pouvant ébranler l'ensemble de l'édifice des droits de l'homme et conduire à différentes formes de violation de ces droits.

La World Youth Alliance (Alliance mondiale de la jeunesse) reconnaît que les efforts visant à éliminer et à prévenir toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles doivent s'articuler autour du respect fondamental de la dignité intrinsèque de la personne. Chaque violence à leur égard est une atteinte à cette dignité, constitue une violation correspondante des droits fondamentaux de l'être humain et fait obstacle au développement durable et entrave la pleine réalisation d'ici à 2015 des objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut donc que les femmes et les filles soient à l'abri de la violence, aient entièrement accès aux soins de santé, au logement et à l'éducation, participent aux efforts menés et bénéficient d'une protection complète en direction d'un véritable développement durable.

La World Youth Alliance compte définir et proposer des améliorations à la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing, au vu de la dignité de l'être humain. Nous mettrons particulièrement en évidence l'importance décisive de l'accès à l'éducation et le rôle de la famille pour autonomiser les femmes et les filles et les rendre moins vulnérables à la violence.

Accès des femmes et des filles à l'éducation

La violence à l'égard des femmes et des filles est la conséquence d'une situation où le principe de l'égalité fondamentale entre hommes et femmes n'est pas respecté. Un accès accru à l'éducation est indispensable pour autonomiser les femmes et faire mieux reconnaître l'égalité de leurs droits. Il faut que les États dépensent davantage pour leur éducation afin de réduire la pauvreté des familles, d'améliorer leur santé et de réduire la mortalité infantile.

L'objectif 2 du Millénaire pour le développement consiste à donner aux enfants, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Il repose sur le constat selon lequel l'éducation est essentielle au développement humain dans son ensemble. La réalisation de cet objectif est particulièrement importante pour les filles, l'éducation contribuant à atténuer les risques de traite, à briser les cycles intergénérationnels de pauvreté et à réduire la vulnérabilité au viol et à l'exploitation sexuelle.

La pauvreté, la sous-alimentation et le chômage sont les principaux facteurs qui empêchent les filles de terminer leurs études primaires. L'instabilité des ménages peut conduire à des mariages précoces ou obliger les filles à travailler avant d'avoir achevé leur scolarité. L'amélioration de la situation des filles qui vivent dans la pauvreté, privées de nutrition, d'eau et d'installations sanitaires, sans accès aux services de santé de base, au logement, à l'éducation, à la participation et

à la protection, permettra de réduire les taux d'abandon scolaire, ce qui favorisera l'autonomisation des intéressées.

Les mariages précoces et forcés, de même que les relations sexuelles à un jeune âge, gênent l'accès des filles à l'éducation. Les grossesses et maternités précoces peuvent entraîner des complications et font souvent obstacle à l'amélioration du degré d'instruction et du statut économique et social des femmes dans toutes les régions du monde. Dans les pays développés et en développement, les rapports sexuels précoces compromettent la lutte contre le VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles. Le mariage forcé a également des effets physiques et psychologiques néfastes pour les filles lorsqu'il s'accompagne de menaces, d'enlèvement, d'emprisonnement, de séquestration, d'asservissement, de violences physiques et sexuelles et de viol, voire de meurtre.

World Youth Alliance souligne qu'il importe de prévenir toutes les formes de violence contre les filles, y compris la violence physique, mentale, psychologique et sexuelle. Commises au sein de la famille et à l'école, la torture, la maltraitance et l'exploitation des enfants, la prise d'otages, la violence familiale et la pédophilie sont toutes des violations des droits de l'homme en elles-mêmes qui, quand elles se produisent, entravent encore davantage l'accès des filles à l'éducation et font obstacle à leur développement humain. Pour régler ces problèmes, il faut vanter les avantages de l'enseignement auprès des familles et à l'école et créer des programmes adaptés, novateurs et ciblés allant au-delà des cadres juridiques actuels en vue de former et de sensibiliser filles, garçons, parents, familles, communautés locales, dirigeants politiques, religieux et traditionnels et responsables des établissements d'enseignement au principe de la dignité de chaque être humain, notamment les fillettes. Pour lutter contre la violence, il est indispensable de bien expliquer aux filles et aux garçons ce qu'est l'égalité et leur faire prendre conscience de leur dignité intrinsèque.

Le respect du droit des filles à l'éducation commence dès le plus jeune âge. Les politiques démographiques qui visent à limiter les naissances aboutissent inévitablement à une discrimination à l'encontre des filles par le biais d'une sélection prénatale en fonction du sexe, d'avortements sélectifs et d'infanticides. Les avortements forcés constituent une forme de violence particulièrement dure qui contraint physiquement les femmes à avorter, dans des conditions souvent brutales et très risquées. En outre, leur effet sur les femmes est doublement discriminatoire dans la mesure où ce sont les fœtus féminins qui sont le plus fréquemment avortés, bon nombre de régions du monde donnant, pour des raisons culturelles, la préférence aux garçons.

Rôle de la famille dans l'éducation

World Youth Alliance affirme que l'élément naturel et fondamental de la société est la famille, où les femmes et les hommes apprennent à vivre dans un climat de liberté et de solidarité authentiques. Il est donc primordial d'affirmer l'importance du rôle de la famille pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Si l'État est tenu de donner accès à l'éducation, aucune institution ne peut assumer le rôle de la famille en tant qu'éducateur de base car les liens biologiques et sociologiques qui existent entre les membres d'une famille sont irremplaçables. C'est au sein de la famille que les enfants apprennent qu'ils ont une valeur intrinsèque, que les responsabilités doivent être partagées et que les êtres

humains, quelle que soit leur situation ou leur condition, doivent être respectés. La famille prépare l'individu à entrer dans la société et c'est elle qui lui donne les moyens de s'acquitter de ses obligations sociales.

Dans les pays développés et en développement, il faudrait encourager un type d'éducation qui permette de faire comprendre la valeur intrinsèque des femmes et des hommes et de promouvoir le partage équitable des responsabilités, sur les marchés officiel et informel du travail. Ces efforts devraient être centrés sur la valeur intrinsèque de la prestation de soins et d'autres tâches traditionnellement confiées aux femmes et aux filles, qui favorisent l'épanouissement humain et l'interconnectivité et constituent la base sur laquelle s'édifient les familles solides qui sont le noyau de la société.

Conclusion

La ressource mondiale numéro un est l'être humain. L'investissement dans la personne humaine au niveau local garantit la protection de cette ressource. S'investir en direction des femmes est particulièrement important, étant donné leur rôle majeur de mères et de responsables de l'alimentation et du soin des leurs. Les femmes ont leurs propres solutions dans le cadre de leur collectivité car elles en comprennent les problèmes spécifiques et savent les résoudre. Des femmes instruites, en bonne santé et protégées contre la violence contribuent à l'économie de la collectivité et sont à même de préserver la santé de leur famille. Elles transforment leur collectivité et assurent le développement harmonieux de tous leurs proches. Seuls les régimes qui respectent la dignité intrinsèque de l'être humain pourront atteindre l'objectif qui est d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.
